A Commence of the Commence of

rir;
"J'ai décrété et décrète ce qui

"Article premier — Tont individu appartenant aux professions ci-dessus désignées dans la boutique duquel sera saisi un atome quelconque de marchandise gûtée, avariée, destinée dest en apparence à la nourriture de mon peuple, mais en réalité à lui donner

les maladies les plus diverses et les plus dangereuses, telles que brady-pepsie, dyspepsie, linterie et dysen-terie et à remplir et encombrer tous les cimetières de ma capitale, — tout individu, dis-je, surpris en flagrant délit de ce commerce criminel, scélérat et pervers, sera conduit pieds nus, en chemise, la corde au cou, comme un parricide, devant le juge de paix de son canton Aussitot le crime de son canton Aussico le crime prouvé et l'indentité reconnue, le cou-pable aura la 18te coupée, et ladite tête sera accrochée au bout d'un pi-que plantée devant sa boutique pour l'édification des pa-sants, à mois... "Oui, à moins, car le grand nom-

bre des coupables me fait craindre que ma capital ne soit dépeuplée par cette juste et équitable sentence : "A moins que chacun d'eux ne s'engage à verser dans le Tréser de

l'État une somme qui pourra varier de dix mille à doux cent mille france en bon or de France, suivant l'importance de la boutique et l'énormité du crime. Ladite amende sera parta-gée par moitié entre le Trésor de l'Etat et mon peuple fidèle.

" En foi de quoi j'ai signé: "Moi, le Roi."

Une demie-heure après, la proclamation était affichée sur tous les murs et tous les vendeurs à faux poids empoisonneurs et autres coquins de la capital furent arrêtés en même temps an nombre de cent trente-cinq mille, sans compter les femmes et les

tout le reste du peuple applaudissait par mille acclamations à la justice de l'olichinelle. On réunit tous ces brigands dans

la grande place dont toutes les issues furent gardées avec soin par trois sents canons chargés à mitraille, chaque canon ayant. derrière lui vingtcinq artilleurs, derrière lesquels étaient rangés des cavaliers et des fantassins en nombre proportionné. Le célèbre comte Guillaume de Longue-Epéc commandait cette armée.

Alors le roi se montra sur le balcon de son palais et dit avec bonté:

—Mes chers amis, c'est bien à regret que je me vois forcé d'en venir à cette extrémité, mais vous savez qu'en montrant à mon peuple chéri et de ramener dans ma capitul la bonne foi, la probité, l'honneur qui et étaient exilés sous le règne de mes prédécesseurs.

A ces mote, un immense cri, pareil au grognement de trois cent mille

qu'il avait encore quelque chose à dire. Il y out un silence si profond qu'on aurait entendu le vol d'une mouche.

-Mes amis, continua t-il, si quel-

Alors un épicier frais, rose, jeli garçon, beau parleur, prit la parole en ces termes

-Sire, dit-il, votre équité naturelle nous répond de notre salut. Nos pratiques veulent avoir de bonne marchandise et à bon marché. Ca, c'est par amour propre et pour briller sux youx de lours voisius. Comment faire? On ne peut pourtant pas leur donner du café moka au prix de l'ocre et de la chicorée. Alors nous sommes bien forces d'appeler moka l'ecre et la chicorée. Tant pis pour qui s'y kisse prendre.

-C'est très bien! répondit le roi Un boucher, un boulanger, un charcutier, un marchand de vin documents qui s'avancèrent chacun à son tour et l'orage Wiggins. donnérent des raisons à peu près paxeillee:

(A continuer)



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tou

LE CANARD, Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 17 Avril 1886

NOUVELLE AFFAIRE SHARPLEY

UNE STATUE IMMORALE

Sur les plaintes d'un grand nombre de personnes et notamment du poète Têtu, la ville de Montréal passait hier devant la cour du Récorder pour avoir exposé aux yeux du public une statue indécente, nous voulons par-ler du Neptune qui orne la fontaine située en face la colonne Nelson.

Aussitôt la plainte faite, le constable B... et le chef de police se rendirent sur les lieux afin d'examiner la statue, et après s'être convaincus qu'ils ne se trouvaient pas en présence d'un objet d'art, bien au contraire, le constable enveloppa la statue de son paletot, en attendant qu'elle fut retirée de dessus son socle, et ordre était donné d'aller arrêter immédiatement la ville de Mont-

Ce procès qui a eu le don de passionner le public au moins autant que la fameuse affaire Sharpley avait attiré à la cour une affuence énorme.

La ville de Montréal sous les traits d'une semme picottée mais à l'air modeste, s'avança dans la boîte. La sour n'a pas voulu la laisser libre sous caution, prétextant que ses finances étaient en mauvais état.

Le premier témoin est le constible M... il dit que sur ensants qui crizient et pleuraient l'ordre du chet de police il est allé examiner la statue. comme on peut croire pendant que Il ne peut dire si cette statue est indécente ou non, en tout cas elle n'est pas jolie.

Le constable B... a lui aussi vu la statue. Il a vu quelque chose dans la main de la statue ; il pense que c'est une fourchette.

Le grand intérêt de l'auditoire se porte sur la déposition de M. Henri Têtu qui s'est fait une spécialité de protéger la morale publique à Montréal.

Le greffier.—Que représentait la statue?

c'était un homme. Le greffier.—La vue d'un semblable objet était-elle de

nature à blesser la pudeur de toute temme hennête? Le témoin. - Certainement, et chaque fois que je

passais devant cette statue, j'ouvrais d'un geste pudique mon parapluie afin de la cacher à ma vue.

Vous êtes journaliste, demande l'avocat do l'accusée. Citoyen réhaussé de la qualité de journaliste réhaussé de la qualité de poète, lui est-il répondu. On demande au témoin s'il est d'avis qu'on doive

détraire cette statue ?

Le témoin. — A mon avis cette statue est un chef d'œuvre au point de vue artistique, et il serait dommage de la détruite. Ne pourrait-on pas la couvrir de vêtements? Par exemple on pourrait enlever les habits de la statue de Nesson qui se trouve si haut placée que cela n'aurait aucun inconvénient pour la morale, et en sangliers, s'éleva de cette foule. cela n'aurait aucun inconvénient Polichinelle fit signe de la main habiller le Neptune en question.

Un doux murmure d'admiration accueille cette idée ingónieuse.

Comme on le voit la déposition de M. Têtu a peu différé de celle qu'il a donnée dans l'affaire Sharpley.

Un grand nombre de personnes compétentes dans les est passée sous les yeux : qu'un de vous veut plaider la cause questions artistiques, telles que : un vitrier,un marchand de tous, qu'il s'avance. Je l'écouterai d'habits, trois bouchers, un piêteur sur gages, un fabricant de cigares, etc., etc.; viennent déposer, les uns dans un sens, les autres dans l'autre.

La Cour qui paraît perplexe met la cause en délibéré. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'affaire.

LES MAISONS DE PENSION.

L'explosion immense de sympathie qui a accueilli la campagne entreprise par le Canard contre les maisons de pension est une preuve éclarante de la nécessité de notre croisade.

Les encouragements et les félicitations nous arrivent de toute part. De tous les points de la ville ce sont des lettres et des

documents qui pleuvent comme la grê!e un jour de

Une demi-douzaine de secrétaires travaillent jour et nuit à compulser, classer, annoter ces pièces qui encumbrent nos bureaux et qui formeront un dossier d'une grosseur extraordinaire.

La lecture de la plupart de ces lettres fait pitié; il y Pensées Philosophiques a là des révélations navrantes qui arrachent la larme de

Ce qu'il y a de souffrances et de tortures cachées au fond de beaucoup de maisons de pension est incalculable.!

Par dessus le marché le carême exploité d'une façon si indigne par la plupart des maîtresses, rend encore plus vive et plus cuisante la douleur des malheureux pensionnaires

On n'a pas idée de la quantité de poisson salé sorti des magasins des épiciers depuis quelque temps pour venir traîner sur les tables autour desquelles des infortunés viennent s'asseoir par habitude.

Le calême qui est le triomphe de la maîtresse de pension counaissant son affaire (traduisez par là — sachant faire crever de faim ses clients tout en ayant l'air de leur offrir quelque chose-) a abrégé les jours de

bien des mortels! Une mattresse de pension a poussé la férocité jusqu'à se vanter d'avoir écrit au sénateur Trudel pour le prier de faire une application à la cour du Vatican afin qu'il y ait dorénavant deux carêmes, par an.

Les détails que nous recevons inspirent une horreur plus profonde encore que celle que causa les fameuses révélations du Pall Mail Gazette.

D'un autre côté l'émotion et la colère sont des plus vives dans le camp des maîtresses de pension et plusieurs de ces dames qui n'ont pas leur conscience très tranquile nous abreuvent de lettres injurieuses et quelquefois même menaçantes.

En voici un échantillon :

Montréal 7 avril 1886.

Mossieu le CANARD,

Si vous blagué ma maison—là ous qu'en a un repas plin pour 15 sou, jé mon homme qui est for com 1 toro et qui vou donera un blague aille sur l'euille Y peu en coleté 2 com you.

Madame RANSEC.

Quartier Papineau.

Une autre nous cerit :

"Je peux vous pronver par des citations que le chiard, c'est l'ami de l'homme!

Une troisième a le toupet de nous apprendre : "Qu'une abstinence sage et prolongée n'a jamais fait mourir personne d'indigestion!"

Du côté des victimes règne une sourde exaspération qui se traduit par des lettres lamentables, ainsi qu'on va en juger par la suivante :

Lettre no. 22239.

Monsieur Ladebauche,

" Après quarante trois ans d'un chiard perpétuel mon estomac révolté a refusé net l'absorption de ce produit hideux. Avec les plus grands ménagements j'ai donc annoncé à ma maitresse de ponsion qu'un régime d'alimentation plus légère était indispensable à ma santé, et je l'ai priée en conséquence de varier le menu de ses

"Inutile de vous dire qu'on m'a flanqué immédiate-ment à la porte et qu'à l'heure actuelle je traîne une existence douloureuse dans la comparaison des diffèrents chiards des différents quartiers de la ville!"

Un citoyen du quartier centre, nous suggère cette ex cellente idée:

- " Pourquoi ne soumettrait-on pas les plaintes des pensionnaires contre leurs tyrans à un tribunal spécial? La cour sanitaire qui pour le moment se croise les bras pourrait ainsi ôtre utilisée et nous pourrions encore pro-

fiter des bons offices des juges Isaacson et Normandeau!' L'abondance des matières nous obligeant à en rester là pour aujourd'hui, nous remettons à la semaine prochaine le récit navrant qui nous a été envoyé par un étudiant en médecine du quartier St Jacques.

COUPS DE BEC.

Résultat du procès Sharpley.--Voici la carte qui nous

Constable

et critique d'art.

Un anglais entre l'autre jour chez un marchand de chaussures de la rue Notre-Dame.

---Donnez-moi vite une paire de gifles !

Ahurissement du marchand!

....Une paire de gifles vous dis-je.

-Mais encore...

-O'est absolument nécessaire pour mu santé et vous n'avez pas le droit de me les refuser !

Le marchand continue de protester, l'anglais se fâche, bref le marchand impatienté gratifie son bizarre client d'une fermidable paire de calottes. L'anglais hurle de douleur, une bagarre a lieu, la

police intervient, et apròs une explication des plus laborieuses tout s'arrange. L'anglais avait pris "gifle" pour , claque'"

Il a juré de ne plus jamais parler fançais.

Remarque judicieuse; Les femmes qui ont de belles dents coût généralement très gaies.

—Quelle différence y a t-il entre une femme qui boite et une sardine? -Cest que la première boite en marchant..., et la seconde boîte en ferblanc.

"Une femme mariée est une lettre parvenue à son adresse ;

"Une demoisel'e est une lettre non envovée:

"Ure vieille fille est une lettre oublice poste restante.

—On ne saura jamais combien les gens qui ne sont jamais venus au monde sont heureux!

Les moralistes out observé que les femmes qui s'entendent le mieux,ce sont les femmes sourdes. Elles se disputent en vain, en effet.

L'amour a la Vapeur

Elle l'aimait. Il ne l'amait pas. Elle ne lui dit point. Il ne répondit pas davantage. Et cela dura comme ca pendant des

Après ce laps de temps, tout chan-

années plus cinq mois et dix-sept

Elle ne l'aima plus. Mais il l'aima. Il lui dit Elle répondit : Zut.

jours.

11 insista: -C'est vrai que je suis laid. C'est vrai que je suis bête. Mais si j'étais beau, toutes les fem-

mes m'aimeraient. Et ai j'avais de l'esprit je ne t'aimerais pas.

Cela la rendit rêveuse,

-Après ? dit-elle. —Après, il y a que je suis godiche, mais pas au point de me ruiner avant.

Elle sortit de sa rêverie. -C'est bien, dit-elle, mais vous me urez de vous ruiner apiès? -Jc vous le jure.

Alors ca. Aimons-nous. Il fut fait comme ils l'avaient si

Ils s'aimèrent... sans s'aimer.

Et après, - comme il l'avait juré, se ruina.

Il lui acheta des diamants, Des chevaux,

Des voitures,

Des bas en filoselle,

Des gants de Jouvin, Un faux... pardon, une tournure à la dernière mode,

Etc, etc. Bref, il se ruina ! Il savait bien pourtant qu'elle ne

l'aimait pas. Mais il se disait: -Bah I elle gardera toujours un bor souvenir de moi.

Ce bonheur (!?) dura près de six semaines.

Au bout de ce temps, il n'eut plus le sou.

Elle le flanqua à la porte. -Donne moi un souvenir! supplia-

N'importe quoi, iût-ce un doux

sopriquet. —Ün doux sobriquet? J'ai ton: affaire'

-- 313...

-Médard! ~ III ...

-Tu as plu durant quarante jours!

A la salle du Kursall. Il est cinq houres du matin. M. X ..., qui est à l'écarté depuis huit heures du soir, se lève en disant : —Ah! je m'en vais... Je sens que je deviandrais joueur!